

Cependant les mêmes lettres ne dissimulent pas que lord Salisbury pourrait fort bien ne pas retourner dans la capitale prussienne, car si, comme le bruit en est répandu, il a été, à propos du mémorandum du Globe, victime de la part du comte Schouvaloff, d'un tour semblaient à celui dont usa M. de Bismarck vis-à-vis de M. Benedetti, pour lui faire écrire sous sa dictée un projet de traité, il devrait donner sa démission.

De la sorte, le cabinet de nouveau en possession de la pleine confiance du Parlement, recouvrerait son entière liberté d'action et lord Beaconsfield agirait en conséquence auprès du Congrès.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

A partir du 1er juillet prochain, l'Italie appliquera aux marchandises françaises son tarif général; tel est le résultat de la grande discussion qui a eu lieu le 17 juin à la Chambre des Députés italiens.

A la suite de cette séance, une note relative à notre traité avec l'Italie vient, d'après la *Patria*, d'être adressée de Rome au département de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie.

R. Jus d'accorder une nouvelle prorogation, application du tarif général à la France s'imposant comme une nécessité absolue, prorogation pour la convention de navigation, maintien du tarif conventionnel vis-à-vis des États avec lesquels les négociations sont en cours, soit de ceux envers lesquels l'Italie est liée par la clause de la nation la plus favorisée; telles sont, en résumé, les décisions prises par le gouvernement italien.

La note précitée contient, en outre, le passage suivant :

« La majorité des Chambres italiennes regrette le conflit existant. Les députés des chambres de commerce, réunis à Gènes, se sont prononcés contre l'application du tarif général. D'autre part, la presse italienne estime que, dans une guerre de douanes, la France pourrait aisément détruire la flûte lombarde ».

De leur côté, les *Tablettes d'un Spectateur* publient l'information suivante :

« Hier jeudi, l'ambassadeur d'Italie, le général Ciaidini, s'est rendu à la place Vendôme chez M. Dufaure, chargé de l'intérieur du ministère des affaires étrangères, pour l'informer, au nom de son gouvernement, que l'Italie se trouvait dans l'impossibilité de proroger à nouveau pour trois mois l'ancien traité de commerce, mais qu'il consentait cependant à la prorogation de trois mois de navigation. M. Ciaidini a, en outre, informé M. Dufaure que son gouvernement le chargeait de demander au gouvernement français la reprise immédiate de nouvelles négociations tendant à arriver à plus tôt à la conclusion d'un nouveau traité de commerce franco-italien ».

Nous marchandons vont donc être soumises, à l'entrée en Italie, à toute la rigueur des tarifs généraux, et il va sans dire que la réciprociété de ce traitement rigoureux attend à notre frontière les produits italiens.

Nous voyons que nos voisins se lassent avant nous de cette guerre de tarifs et que de nouvelles négociations, entreprises sur des bases mieux entendues, aboutiront promptement à la conclusion d'un traité où la justice distributive sera cette fois respectée, à la satisfaction des deux peuples intéressés.

BULLETIN MILITAIRE

M. le général Clinchant, commandant le 1er corps d'armée, a été encore désigné cette année pour passer l'inspection générale de l'École des sous-officiers du camp d'Avord et du Prytanée militaire de La Flèche; il avait déjà en la même mission en 1876 et en 1877.

M. le ministre de la guerre vient de décider que les troupes toucheraient, à dater du 15 juillet prochain, jusqu'au 31 août suivant, une ration de biscuit tous les 10 jours au lieu d'une tous les 5 jours.

Voici quelques documents statistiques qui permettront de juger du degré d'instruction de nos soldats, soit par les études faites par eux avant leur incorporation, soit grâce aux écoles régimentaires :

Parmi les 295,382 hommes de la classe 1877, 4992 ne savaient ni lire ni écrire; 5,856 savaient lire seulement; 36,325 savaient lire et écrire; 134,279 savaient lire et écrire et compter; 2,620 étaient bacheliers ès-lettres ou ès-sciences.

Les hommes qui ont profité de l'enseignement régimentaire en 1877 sont au nombre de 301,989; parmi eux, 253,380 ont suivi les cours du premier degré; 36,981 ceux du second et 4,628 ceux du troisième.

Parmi ces hommes, qui ne savaient rien au moment de leur admission dans les cours du premier degré, il en est 33,337 qui ont appris à lire et 24,483 qui ont appris à lire et à écrire. En outre, 111,323 ont notablement perfectionné leur instruction en lecture, écriture et calcul.

Roubaix-Tourcoing ET LE NORD DE LA FRANCE

Voici l'itinéraire que suivront, demain, les processions des différentes paroisses de la ville.

La procession des paroisses Saint-Martin, Notre-Dame et Saint-Séverin sortira de Saint-Martin à dix heures, et passera par les rues Saint-Georges, de l'Hospice, des Lignes, de la Fosse-aux-Chênes, du Collège et par la Grande-Rue, pour rentrer à Saint-Martin.

La procession de Saint-Elisabeth suivra les rues des Fossés, de Pierre-de-Roubaix, des Longues-Haies, du Moulin-de-Roubaix, St-Jean, de Lannoy, pour rentrer à Saint-Elisabeth.

Eglise du Sacré-Cœur. — Rue Pellart prolongée, rues de l'Hommelet, de la Vigne, Boulevard de Metz, Perrot, Grande-Rue, de l'Hommelet.

Itinéraire de Mgr l'évêque de Lydda, auxiliaire de Son Eminence, pour l'administration du Sacrement de confir-

mation, dans l'arrondissement de Lille, en 1878 :

Dimanche 23 : Seclin, 11 h.; Lundi 24 : Wahagnies (consécration) 11 h.; Mardi 25 : Sin, 9 h. — Douai, Saint-Pierre, 11 h.; Mercredi 26 : Notre-Dame, 11 h.; Jeudi 27 : Saint-Jacques, 11 h.; Vendredi 28 et samedi 29 : Cambrai (Ordinations).

Un train de plaisir aura lieu sur Paris le jeudi 27 juin à l'occasion de la grande fête nationale du dimanche 30 juin 1878.

Le départ aura lieu le jeudi 27 juin à 10 heures 26 du soir pour arriver à Paris à 5 h. 45 du matin.

Le retour dans la nuit du lundi 1er au mardi 2 juillet (minuit 15 m.) pour arriver à Roubaix le mardi à 8 h. 32 du matin.

2e classe aller et retour 26 fr. 3e classe 19 fr.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, hier, dans la cheminée d'une maison occupée, rue de l'Alouette, par M. Hende Boite, fileur.

Le feu, vigoureusement combattu par plusieurs voisins et un agent de police, a pu être éteint avant d'avoir causé des dégâts sérieux.

L'auteur de la scène de scandale qui a eu lieu, dimanche soir, dans un estaminet de la rue des Arts, Fidèle R... a été condamné, hier, à quarante jours de prison et 5 fr. d'amende par le tribunal correctionnel de Lille.

Dans la même audience a comparu Achille D... arrêté, ces jours derniers, en flagrant délit de mendicité. Le tribunal a pris en considération les nombreuses condamnations que D... a déjà encourues pour le même fait et l'a condamné à quatre mois de prison.

Le rattacheur Pierre D... à 21 ans d'âge et Philomène, son épouse, compte à peine dix-neuf printemps. Ils sont unis depuis peu et pourtant la discordie tient déjà une bien large place à leur foyer. Hier, ils se sont pris de querelle en leur domicile, cour Molard, rue des Longues-Haies et au cours de la dispute, Philomène D..., a tout simplement cassé sur la tête de son mari une belle et bonne paire de sabots.

Que serait-il advenu si un agent, attiré par le rassemblement qui se tenait près de la cour Molard, n'eût fait cesser cette scène et dressé procès-verbal contre la mégère.

Aujourd'hui, l'infortuné Pierre D... a la tête toute meurtrie et se prépare à demander à la justice de le mettre, au moins pour quelque temps, à l'abri du sans-façon quelque peu brutal avec lequel procède sa moitié.

La police est fréquemment appelée, à cette époque de l'année, à verbaliser contre les gamins qui, sans pitié, marchent, au milieu des terrains cultivés. Le jeune Camille Blondeau prenait hier ses ébats au beau milieu d'un champ de blé, près du sentier de la Basse-Mazure. Il a été aperçu par le cultivateur, propriétaire du champ, qui a porté plainte. Les parents de Camille Blondeau répondront sous peu devant le tribunal de simple police des dégâts causés par leur progéniture.

Les fraudeurs n'auront, certes, pas chômé cette semaine. Pour faire suite aux arrestations que nous avons mentionnées, ces jours derniers, voici venir un jeune bachelier de Roubaix, âgé de 11 ans, Désiré C..., que les douaniers de Watrelot ont arrêté au hameau du Touquet, porteur de cinq kilogrammes de tabac belge.

Deux autres fraudeurs, un jeune garçon, âgé de 12 ans, Désiré D... et un journalier Jean-Baptiste T... ont été arrêtés, au passage Herbaux, dans les mêmes circonstances. De plus, ce dernier a été reconnu pour avoir été expulsé de France, il y a environ cinq ans, ce qui aggrave considérablement la situation dans laquelle il se trouve.

Nous signalons, samedi dernier, un vol commis avec effraction dans une chapelle sise rue d'Hem et appartenant à M. Leurdant, cultivateur. Aujourd'hui, nous apprenons qu'un malfaiteur, resté jusqu'ici inconnu, a pénétré dans l'église Sainte-Elisabeth et en a enlevé un tronçon contenant des offrandes.

Dimanche matin 23, à sept heures, M. le général Clinchant passera, sur le Champ-de-Mars de la Citadelle, une revue générale des troupes de la garnison de Lille.

Nous apprenons, dit l'*Echo*, que le directeur de la fabrique clandestine d'allumettes qui vient d'être arrêté est le gérant à Lille de la compagnie-monopole. Ce fait explique comment l'imprimeur qui a travaillé pour lui n'avait pas la moindre défiance. Cette imprimerie est d'ailleurs une des maisons les plus honorables de Lille.

Hier, vendredi, à l'audience de la première chambre du tribunal civil de Lille, présidée par M. Leroy, M. le substitut Bidard a donné ses conclusions dans l'affaire en responsabilité intentée par les syndics Dathis et Cie, contre les administrateurs de cette banque.

On lit dans la *Gazette de Tourcoing* : Au *Chemin des Mottes*, hier, un marchand de chiffons nommé Henri Hennequin, a été prié d'ouvrir son sac qu'un agent de police trouvait singulièrement plein, Henri s'exécuta, et fit voir des déchets de laine en place de chiffons; chose interdite.

Sur ce, arrestation d'Henri Hennequin; il était 3 heures après-midi.

Une autre arrestation a eu lieu à la Malense. Antoine Lebrun, âgé de 24 ans, s'étant permis certaines allures attentatoires à la morale publique, a été, sur l'heure, appréhendé au corps.

Dans sa dernière audience le tribunal de simple police de Tourcoing a prononcé 41 condamnations comprenant 208 francs d'amende et 30 jours de prison pour les contraventions suivantes :

Embaras de la voie publique et défaut d'éclairage	1
Divagation de chiens sans collier ni selière	8
Port de pain à domicile, étant dépourvu de poids et balancier	3
Avoir exposé des combustibles en vente, étant dépourvu de poids et bascule	9
Jeu de hasard sur la voie publique	1
Passe-avant sur un terrain ensemencé	4
Infraction à la police des cabarets	7
Ivresse publique et manifeste	7
Tapage injurieux et violences légères	5

Les journaux de Paris rapportent que la galerie des machines françaises a été le théâtre d'un affreux accident, qui aurait pu avoir des conséquences encore plus terribles :

M. Recean, mécanicien d'un exposant de Lille, a eu le bras droit saisi entre la courroie et l'arbre de transmission.

Par un heureux hasard, la courroie s'est détachée, sans que ce pauvre ouvrier eût eu le corps broyé.

Néanmoins, de nombreuses fractures du bras droit ont été constatées.

Ephémérides Roubaisiennes

22 juin 1850. — M. Baroche, ministre de l'intérieur, donne avis à M. le doyen de Notre-Dame qu'il a alloué sur les crédits de son ministère une somme de 5,000 francs pour aider la ville de Roubaix à faire exécuter par M. Golas les peintures murales pour la décoration du cul-de-fond de l'abside du chœur.

TH. LEBLANC.

Ephémérides Tourquennoises

22 juin 1795. — Les Hollandais chassés de, Tourcoing après le siège et la bataille dans les rues dont nous avons exposés les incidents (éphéméride du 23-24 mai) reparaitraient dans notre ville.

Comme nous l'avons déjà dit, les représailles furent terribles, et plusieurs tourquennois émigrèrent de terreur.

La nouvelle occupation hollandaise ne put être encore de longue durée; deux mois après, le 27 Août, les Français commandés par Honchard, expulsèrent de nouveau les troupes étrangères de Tourcoing.

On comprend que ces singulières alternatives aient de bien funestes conséquences pour le Tourquennois; d'autant plus que les soldats des deux armées, surtout les Français, célébraient leur rentrée par des actes de violence inqualifiables.

G. B.

— Une agression nocturne, d'un genre particulier, a eu lieu à Saint-Quentin, dans la nuit de jeudi dernier, à l'heure habituelle du départ de la troupe du Cirque Américain Myers, qui venait de donner sa dernière représentation dans cette ville.

Le cochier qui conduisait ordinairement les lions, se rendait à son travail pour atteler sa voiture, lorsque, tournant autour d'elle, il fut pris tout à coup par deux lions qui, ayant pénétré dans la nuit, sautèrent dessus du panneau qui entourait le grillage de cette voiture, faisant passer leurs pattes et cherchaient à attirer le malheureux qui se voyait seul, jetait des cris de désespoir. Heureusement, il fut entendu par M. Romcke, caissier du cirque, qui venait surveiller le départ; celui-ci vint à son secours, mais sans résultat.

Il fut obligé d'aller chercher le docteur Cooper, qui se leva et entra dans la cage. Prenant ces lions par la douceur, avec quelques vigoureux coups de crosse de sa carabine, il réussit à délivrer l'infortuné, qui en fut quitte pour de fortes égratignures dont il gardera longtemps la trace.

— Le Conseil municipal de Cambrai, dans sa dernière séance, a prononcé la suppression définitive de la foire de mai.

— La cour de cassation, présidée par M. le président de Carnières a, dans son audience, hier, rejeté le pourvoi de Grégoire-Louis Delannoy, condamné à mort par la cour d'assises du Nord, pour assassinat.

— Lundi matin sont arrivés à Cambrai deux détachements d'artillerie qui viennent faire sur la plage leurs écoles de tir à longue portée.

Le premier de ces détachements venait de Lille et se composait de 3 officiers, 90 hommes et 4 chevaux. Le second, venant de Douai, comptait 16 officiers, 439 hommes et 225 chevaux.

Dans la matinée d'hier, un troisième détachement, appartenant au 13^e d'artillerie et venant de Douai est également arrivé. Son effectif était de 15 officiers, 355 hommes et 282 chevaux.

— *Etat-Civil de Tourcoing*. — DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 21 juin. — Marie Robba, rue de la Malense. — Jean-Baptiste Tranchet, sentier des Phalépins. — Marie Rose, rue Ste-Germaine. — Louis Dolebel, rue du Tilleul. — Marie Dupont, rue de Gand. — Edouard Lambin, rue du Châteaueu.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 21 juin. — Marie Goin, 25 ans, au pont de Neuville. — Marie Stocq, 41 ans 5 mois, à la Blanche-Porte. — Emile Coorent, 1 an, rue St-Pierre.

CONVOIS FUNÉBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille CRAYE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Clémence-Marie CRAYE, décédée à Roubaix, le 21 juin 1878, à l'âge de 11 ans et 9 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister au convoi et Salut solennel qui aura lieu le Dimanche 23 courant, à 4 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de France, 2.

Un *Obit solennel du mois* sera célébré le lundi 24 juin 1878, à neuf heures en l'église du St-Séverin, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Dame Anne-Marie-Catherine-Joséphine LAMPE, épouse de Monsieur Louis DELESCLUSE, décédée à Roubaix, le 20 mai 1878, dans sa 69^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un *obit solennel du mois* sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 24 juin 1878, à huit heures et demie, pour le repos de l'âme de Dame Catherine-Joséphine FRANCHOMME, épouse de Monsieur Louis CALONNE, décédée à Roubaix, le 24 mai 1878, à l'âge de 39 ans et 4 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un *obit solennel anniversaire* sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 24 juin 1878, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Eugénie-Flavie-Marie ERNOULT, décédée à Roubaix, le 1^{er} juin 1876, dans sa 43^e année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un *Obit solennel anniversaire* sera célébré au Maître-Autel de l'église du Saint-Séverin, à Roubaix, le mardi 25 juin 1878, à dix heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri GADENNE, Époux de Madame Adèle WATTEAU, décédée à Roubaix, le 1^{er} mai 1874, à l'âge de 37 ans et 5 mois et de Monsieur Louis WATTEAU, époux de Madame Zélie TIERS, décédée à Roubaix, le 25 mars 1850, à l'âge de 36 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un *obit solennel anniversaire* sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 24 juin 1878, à 9 heures et demie pour le repos de l'âme de Dame Catherine FRUIT, veuve en premières noces de feu M. Jérôme HOUSSOY et en secondes noces de feu M. Jean-Baptiste CARRETE, décédée à Roubaix, le 21 juin 1877, dans sa 85^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un *obit solennel du mois* sera célébré en l'église du Saint-Séverin, à Roubaix, le lundi 24 juin 1878, à 9 heures et demie, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Julia-Victoire-Arlette DEBBERT, décédée à Roubaix, le 20 mai 1878, dans sa 10^e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

— Imprimerie Alfred Reboux. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien)

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et règlements à la maison Alfred Reboux, (rue Neuve, 17), ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix* et dans la *Gazette de Tourcoing*.

M. H. Deniau, ex-directeur des travaux municipaux de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer le public et ses amis, en particulier, qu'il ouvre à Roubaix un bureau d'ingénieur-architecte.

Il s'occupera en général des études et travaux se rattachant à l'art de l'ingénieur et du géomètre, et spécialement des constructions industrielles.

— Actuellement, rue du Coq-Français, 42. Au 1^{er} juillet, rue de Blanche-maille, 73.

Changement de Domicile

FORGE, DENTISTE
Actuellement
RUE NATIONALE, 196, LILLE
près l'église du Sacré-Cœur
Tramway, lettre A.

Train de plaisir pour Dunkerque

Départ de Tourcoing. — Dimanche 23 juin à 6 heures 55 du matin.
Départ de Roubaix. — Dimanche 23 juin à 7 h. 05 du matin.

Séjour à Dunkerque — 11 heures. On y arrive à 9 heures 55 du matin.
Départ de Dunkerque. — Dimanche 23 juin à 8 heures 35 du soir.

Le prix des places est fixé pour Tourcoing à 5 fr 50, en seconde classe et à 4 fr 50 en troisième.

ADRESSES INDUSTRIELLES & COMMERCIALES

Cette liste paraît dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*. — S'adresser pour les conditions, rue Neuve, 17.

Pianos

Location et réparation, rue du Fontenois, 58. 18176

Lithographie

Impressions commerciales: Factures, mémoires, mandats, lettres, lettres de faire part pour mariages et naissances, Alfred REBOUX, rue Neuve, 17, Roubaix.

Agence Immobilière

Henri BRIET, ancien principal clerc de notaire, rue Colbert, près le boulevard de Paris, 14067

Zinc et plomb pour bâtiments

BONNAVE-DELANNOY, rue Nam, 3. Spécialité d'éclairage pour fêtes et soirées. 14072

Jean MASQUELLIER, rue Fauré, 3. — Salon de coiffure. — Parfumerie 14074

— Pharmacies
Ch. DESCHODT, Grande-Rue, 26 et 28. 14086

— Epicerie — Comestibles
OUDAR-FLOREN, rue Inkermann, 4 et Roubaix.

— Brevets d'invention
V. DUBREUIL, ingénieur. — Prise de brevets en France et à l'étranger, correspondants dans tous les pays. 14594

Belgique

— On assure que la tenue des grandes assises du Brabant pour le jugement de l'affaire T'Kint-Forstamps, de la Banque de Belgique, va être reculée, après les vacances, au mois d'octobre, et pour le jugement de l'affaire Langrand et consorts vers la fin de janvier 1879. Toutefois, ce nouvel ajournement ne paraît pas encore définitivement arrêté.

— Voici trois fois depuis un an, que le Roi Léopold est appelé, à Goy-lez-Piéton, à être le parrain d'un septième fils de mêmes parents. Et ce n'est pas tout, La Reine se trouve également à la veille d'y avoir plusieurs fillettes. Sept ou huit familles ont sur les bras six filles déjà.

— Les patriarches de cette abondante progéniture sont, pour les filles du roi, les sieurs Nicolas Favresse, J.-B. Colinet et François Louis.

— Mardi matin, vers 3 heures, un coup de grisou éclata à la fosse de n° 6 du Charbonnage de Marcinelle-Nord, à la suite d'une explosion de mine.

Tout le trait du soir, environ 150 ouvriers, se trouvaient au fond. Neuf ouvriers seulement ont été brûlés tout quatre assez gravement. Le porion qui a mis le feu à la mine n'a pas été atteint.

Au moment de l'explosion, les ouvriers atteints se trouvaient dans un envoi à 350 mètres espacés sur une longueur d'environ 40 mètres.

Les plus grièvement blessés ont été transportés à l'hôpital de Couillet.

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

Monsieur le directeur,

Vous avez eu la complaisance, sur la demande de M. de Molins, de compléter dans votre numéro d'hier, l'une des phrases de sa lettre du 18 courant qui devait être ainsi conçue :

« L'acquisition de la rue Pierre-de-Roubaix, est portée (sur l'acte de vente) à 12 francs le mètre; la ville vient d'acheter en face à 15 francs. »

Permettez-moi de compléter à mon tour le renseignement que M. de Molins veut bien vous donner par une simple observation.

Le terrain de l'école, acheté 12 fr. le mètre par la Société en participation, a 28 mètres de front-à-rue sur 45 mètres de profondeur; celui de l'asile, que la ville vient d'acheter en face, à 15 francs, a 30 mètres de front-à-rue sur 30 mètres de profondeur seulement.

Vous voyez que la différence des prix est très-largement justifiée par la différence de valeur des terrains comparés, ce dont on ne se douterait pas, après avoir lu les renseignements de M. de Molins.

Il faut que votre correspondant soit bien à court d'arguments pour en employer de cette force et insister encore pour qu'on les publie.

Aggréé, etc. DENIAU

Faits Divers

— La revue de Longchamps avait attiré de nombreux visiteurs, malheureusement pour eux, la police avait prévu le cas, et une armée d'agents, dissimulés au milieu de la foule, surveillaient attentivement leurs agissements.

On en a eu le détail sur différents points, qui ont été conduits devant M. Macé, commissaire de police, spécialement chargé de ce service. Chacun d'eux était nanti de plusieurs porte-monnaie, contenant ensemble environ 10,000 fr., de montres avec leurs chaînes, de bracelets, de broches, etc.

On peut évaluer à plus de 50,000 fr. le butin dont ils étaient chargés.

Nous devons dire, ajoute l'*Evénement* qu'il ne se trouvait parmi eux aucun Français. Le chef est particulièrement connu à la préfecture de police, où l'on possède de lui différents portraits; ceux qui travaillaient sous ses ordres sont Italiens et Hongrois.

Ils étaient arrivés à Paris depuis la veille et avaient passé la nuit dans des maisons des boulevards extérieurs.

M. Macé s'est chargé de leur donner un logement à Mazas.

— Hier, à cinq heures et demie du soir, une petite fille de dix ans, dont les parents demeurent dans le quartier des Halles, à Paris, s'est précipitée de l'escalier du pont Napoléon dans la Seine. Témoin de sa chute, un jeune garçon de quatorze ans, nommé Léon Méhant, s'est jeté à la nage et l'a ramené sain et sauf.

La fille, tandis qu'on lui donnait des soins au poste de secours, a raconté que la maîtresse les avait menacés d'expulsion, elle et une de ses compagnes, parce qu'elles n'avaient pas été sages la nuit, n'osant plus rentrer chez leurs parents, elles avaient pris toutes deux la résolution de se noyer dans un endroit différent.

La mère, avertie, est venue chercher son enfant.

— L'état des blessés de la catastrophe du *François I^{er}* est relativement satisfaisant. On n'a à déplorer que la mort de la fille Malleville; les personnes qui avaient disparu ont été retrouvées.

On travaille en ce moment à dégager le *François I^{er}* de tous les débris qui encombrant l'an. On délivre en même temps les pièces de bois et les tôles déchirées et pendantes. Aussitôt ce travail terminé, l'intérieur de la cale sera rempli de barriques vides, afin de faire

flotter le steamer, qui sera conduit dans une forme-èche.

Le *François I^{er}* est très-gravement endommagé. Sa muraille de babor, depuis l'avant du tambour jusqu'à travers du guindeau, présente une large ouverture béante qui se prolonge bien au-dessous de la flottaison: L'étrave du vapeur abordeur a pris en écharpe les tôles de la coque et a coupé obliquement le pont du *François I^{er}* jusqu'à plus des deux tiers de sa largeur.

Cette ouverture offre à marée basse un coup d'œil navrant. Les tôles de la coque, coupées sur l'avant, retombent en lambeaux de deux à trois mètres de longueur.

Les barreaux coupés et tordus, les cornières brisées, forment un assemblage de ferrailles sans nom du plus lamentable aspect. Le guindeau placé à l'avant du vapeur a été en partie brisé.

L'ancre du *François I^{er}*, suspendue au bostoir de babor au moment où l'abordage a eu lieu, a été retrouvée dans la cale, sur l'avant de la cloison en fer qui sépare la chambre de la machine du salon des secondes. Le jas de cette ancre était tordu et une de ses pattes était cassée.

— On mande de Folkestone, 19 juin : « Hier ont eu lieu les obèques de treize matelots appartenant au cuirassé allemand le *Grosser Kurfürst*.